



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

RECTORAT DE BORDEAUX
Délégation Académique au Numérique Educatif (DANE)

PERSPECTIVES 2018-2020

La stratégie ambitieuse du Ministère en matière de numérique à l'école doit permettre à chaque élève de développer la culture et les compétences désormais nécessaires pour travailler, vivre et s'épanouir en citoyen autonome et responsable dans une société toujours plus connectée, toujours plus irriguée par des flux numériques et toujours plus traversée par les réseaux sociaux.

Pour l'élève, la transformation du rapport au savoir dans l'ère numérique implique des transformations importantes dans sa manière de communiquer, de trier, de comprendre et d'intégrer des flux d'informations toujours grandissants. De son côté, l'enseignant qui souhaite profiter des apports du numérique dans sa pédagogie entre dans une pratique réflexive et n'hésite plus à changer de posture, à enrichir ses séquences pédagogiques et ses activités pédagogiques de numérique.

Dans une logique de territoire apprenant - réflexive, innovante et formative - **la stratégie numérique de l'académie de Bordeaux vise à préparer les élèves à entrer dans un monde numérique transformé.** Elle leur offre les moyens d'acquérir de nouvelles compétences numériques qu'ils sauront mettre en avant dans leur parcours de formation. La stratégie numérique de l'académie de Bordeaux s'appuie sur trois ambitions : le développement des compétences numériques des acteurs de la communauté éducative, l'intégration de l'innovation numérique comme levier d'amélioration des compétences disciplinaires et transversales des élèves et le développement d'un schéma de cohérence partagé en phase avec les politiques territoriales.

Perspectives 2018-2019

Le projet numérique de l'académie de Bordeaux a été pensé pour donner une nouvelle dynamique au développement des compétences numériques des élèves. Il est guidé par une intégration efficace et une exploitation optimale du numérique au service de la réussite de tous.

Il s'appuie sur trois ambitions et dix objectifs cibles. La première orientation a pour but de développer les compétences numériques de tous les acteurs (élèves, enseignants, chefs d'établissement et inspecteurs) par le déploiement d'une offre de formation adaptée. La deuxième orientation vise à faire de l'innovation numérique un levier pour l'amélioration des compétences disciplinaires et transversales des élèves. Enfin, la troisième orientation est axée sur la construction d'une vision partagée entre tous les acteurs territoriaux. La mise en œuvre des opérations s'échelonne sur trois ans soit sur la période 2018 à 2020 qui est également la période couverte par le cadre stratégique pour le système d'information et les services numériques.

Le processus initié par ce plan d'action se veut itératif et continu de manière à toujours être en phase avec les innovations numériques actuelles et à venir.

Ambition 1 - Développer les compétences numériques de tous les acteurs de la communauté éducative (élèves, enseignants et cadres)

- ↗ Cible 1.1 : Consolider les compétences numériques des élèves et les accompagner vers la certification
- ↗ Cible 1.2 : Déployer dans les territoires une offre de formation adaptée au développement des compétences numériques des enseignants
- ↗ Cible 1.3 : Accompagner les cadres dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets numériques d'établissement

Ambition 2 - Faire de l'innovation numérique un levier d'amélioration des compétences disciplinaires et transversales des élèves

- ↗ Cible 2.1 : Adapter l'offre de services numériques aux besoins de la communauté éducative
- ↗ Cible 2.2 : Encourager la création de territoires d'innovations numériques
- ↗ Cible 2.3 : Développer la formation à distance des enseignants
- ↗ Cible 2.4 : Évaluer la performance du système éducatif par le numérique
- ↗ Cible 2.5 : Faire du numérique un levier d'inclusion des élèves à besoin particulier

Ambition 3 - S'appuyer sur un schéma de cohérence partagé pour accompagner les politiques territoriales.

- ↗ Cible 3.1 : S'adosser au nouveau cadre stratégique pour le système d'information et les services numériques
- ↗ Cible 3.2 : Renforcer les partenariats avec les collectivités territoriales

Ambition 1 - Développer les compétences numériques de tous les acteurs de la communauté éducative

↳ Cible 1.1 : Consolider les compétences numériques des élèves et les accompagner vers la certification

La consolidation des compétences numériques des élèves nécessite de partager avec les acteurs les fondements du cadre de référence des compétences numériques. Ce cadre de référence des compétences numériques (CRCN) s'appuie sur le référentiel européen DIGCOMP pour la France. Il rassemble et organise de façon progressive et selon 5 domaines spécifiques, les 16 compétences numériques développées de l'école élémentaire à l'université ainsi que dans le contexte de la formation continue des adultes. Ce référentiel s'organise en cinq domaines et seize sous-domaines de compétences.

- **Information et données** (recherche d'information et traitement des données, intègre les questions d'éducation aux médias et à l'information)
- **Communication et collaboration** (prise en compte des interactions et de ce qui relève de la netiquette, du partage de contenus)
- **Créations de contenus** (création de contenus numériques, droits de publication sur les réseaux)
- **Protection et sécurité** (sécurité du matériel mais également de la santé et de l'environnement ainsi que la protection des données personnelles)
- **Environnement numérique** (compétences qui permettent à un individu de s'insérer dans un monde numérique et de comprendre son fonctionnement)

Chacune des compétences déclinées dans ces domaines et ces compétences intègrent non seulement une dimension pratique mais aussi des connaissances et la compréhension d'enjeux, notamment en termes de citoyenneté, d'environnement, de positionnement dans une société numérique.

Huit niveaux de maîtrise des compétences sont identifiés pour chacun des domaines et sous-domaines. Les niveaux de maîtrise attendus en fin de cycle 3 sont le niveau 2 et en fin de cycle 4 le niveau 3. Cette modalité est très similaire à celle mise en œuvre dans le cadre du CECRL.

Le déploiement progressif dans l'académie de Bordeaux de la plate-forme d'évaluation et de certification en ligne des compétences numériques PIX (<https://pix.beta.gouv.fr/projet>) permettra, à partir de situations d'évaluation dans les différents domaines et compétences du cadre de référence à un "usager" d'accumuler, pas à pas, des unités de valeur (PIX) correspondant aux différents niveaux du référentiel. Cette plateforme permettra aux élèves d'apprendre en s'évaluant : les épreuves PIX sont conçues sous la forme de défis à relever au cours desquels on développe ses compétences et des recommandations ciblées sont données en fin d'évaluation. Enfin, ce service proposera un accès dédié aux équipes pédagogiques pour suivre l'évolution des compétences des élèves qu'ils encadrent, et concevoir des stratégies de formation sur mesure. Pour témoigner des progrès de manière continue et stimulante, les utilisateurs disposeront d'un compte personnel sécurisé qui leur permettra de faire valoir leurs nouveaux acquis à leur rythme et tout au long de la vie.

Objectifs 2018-2019 :

- Sensibiliser les acteurs de la communauté éducative aux apports de PIX pour le développement des compétences numériques
- Initier la certification des compétences des élèves

Indicateurs de réussite :

- Nombre de certifications
- Niveau moyen atteint

↳ Cible 1.2 : Déployer dans les territoires une offre de formation adaptée au développement des compétences numériques des enseignants

S'il est devenu essentiel que les élèves développent les compétences indispensables à une évolution éclairée dans un monde numérique, il est également essentiel que les enseignants soient imprégnés d'une culture numérique qui leur permette de développer des environnements d'apprentissage et de déployer des méthodes pédagogiques et d'apprentissage qui favorisent chez l'élève le développement de compétences du 21^{ème} siècle. Une offre adaptée de formation au et par le numérique permettra de sensibiliser les enseignants aux potentialités apportées par le numérique dans l'enrichissement de séquence pédagogique.

Objectif 2018-2019 :

Le plan de formation au et par le numérique s'appuie sur le cadre défini par la DAFPEN. Les dispositifs de formation sont construits de manière transversale. Ils s'inscrivent plus particulièrement dans l'accompagnement individuel des enseignants et des personnels d'éducation tout au long de leur parcours professionnel et la régulation des politiques éducatives et pédagogiques à l'échelle des territoires de l'académie. Certaines actions sont construites en partenariat avec d'autres acteurs académiques de la formation (Canope, Maison pour la science).

Indicateurs de réussite :

- Nombre de journées de formation
- Indice de qualité des formations

↳ Cible 1.3 : Accompagner les cadres dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets numériques d'établissement

Le pilotage du numérique dans un établissement ne peut se faire sans un outil d'auto-évaluation adapté qui favorise la réflexion et le partage d'informations. Dans une logique d'amélioration continue, Schematic apporte un cadre de travail qui permet à la fois une analyse de l'évolution d'indicateurs ciblés et un accompagnement des équipes.

Ce référentiel est structuré en cinq domaines (pilotage, impulsion et organisation, formation, ressources, pratiques éducatives et pédagogiques, infrastructure réseau – équipement) et trois niveaux :

- Niveau 1 : conditions minimales pour amorcer les usages du numérique
- Niveau 2 : conditions de réussite pour l'intégration du numérique dans les pratiques éducatives et pédagogiques
- Niveau 3 : conditions avancées pour l'appropriation du numérique dans les pratiques éducatives et pédagogiques

Cet outil complète utilement l'enquête Etic dont l'objet est de mesurer l'équipement numérique des établissements. Schematic permet de recueillir des données complémentaires centrées sur les usages.

Objectif 2018-2019 :

Schematic doit aider à fixer les objectifs à atteindre, à établir la stratégie numérique de l'établissement et à déterminer le projet d'accompagnement et de formation. Il doit également faciliter le dialogue entre les partenaires de la communauté éducative et permettre une adhésion de tous à la stratégie proposée.

L'année 2018-2019 doit permettre de consolider le déploiement de l'outil Schematic dans les territoires aussi bien à l'école que dans les collèges et lycées et cela, en tout point de l'académie.

Indicateurs de réussite :

- Taux de réponse
- Niveau moyen atteint par domaine.

Ambition 2 - Faire de l'innovation numérique un levier d'amélioration des compétences disciplinaires et transversales des élèves

↳ Cible 2.1 : Adapter l'offre de services numériques aux besoins de la communauté éducative

En lien avec l'orientation première du projet numérique de l'académie de Bordeaux de développer les compétences numériques des élèves et en plus d'offrir un cadre de confiance protecteur des données des élèves, qui garantit la sécurité et la protection des données personnelles, sociales et scolaires, les Espaces Numérique de Travail (E.N.T.) de l'académie de Bordeaux doivent fournir des fonctionnalités pédagogiques adaptées à la production numérique des élèves et aux pratiques de classes des enseignants.

Pour les écoles, le Rectorat de Bordeaux met à disposition des écoles l'ENT Alienor. Cette ENT répond aux besoins fondamentaux d'une classe de primaire pour s'organiser, communiquer et travailler ensemble. Aujourd'hui, 1606 écoles sur un total de 2696 disposent de cette solution d'ENT. Déployer un socle d'ENT identique à toutes les écoles de l'académie permettra de garantir une véritable équité sur l'ensemble du territoire.

Pour les collèges, en plus des outils mis à disposition des élèves par les collectivités, la refonte complète du portail Argos doit offrir l'accès à de nouveaux services (carte mentale, frise chronologique, ...), à des outils de collaboration entre classes et à un accès aux ressources numériques pédagogiques facilitées (GAR¹, BRNE²). Cette nouvelle offre de service permettra aux enseignants d'apprendre aux élèves à produire, à créer, à innover dans un environnement numérique adapté et sécurisé. Pour les élèves de cycle 3, une interconnexion entre l'E.N.T. Aliénor et le portail Argos rendra possible la construction de projets interdegrés dans des sites par nature éloignés l'un de l'autre.

Enfin, une nouvelle offre de services numériques des lycées de la région Nouvelle Aquitaine est à l'étude. Elle sera déployée à la rentrée 2019.

Objectifs 2018-2019 :

La démarche engagée vise une harmonisation de l'offre de services en vue d'accroître la performance pédagogique. Elle repose sur une construction commune État/collectivités dont les principes fondateurs sont la recherche de l'équité territoriale, le partage des services et des charges inhérentes selon une organisation adaptée à la capacité des communes et l'élaboration d'un modèle financier transparent et pérenne.

Les orientations retenues doivent permettre d'aboutir à un modèle financier garant du respect de la répartition des compétences et des choix politiques.

Le futur dispositif doit préserver la continuité pédagogique, une phase transitoire est donc à prévoir pour passer des solutions d'ENT actuelles au futur dispositif qui doit répondre aux cas d'usage décrits ci-dessous : productions multimédias, blogs, wiki, Etherpad, carte mentale, frise chronologique, mur collaboratif, pour lesquels les briques fonctionnelles sont attendues de l'éditeur dans la solution.

Un élève doit pouvoir :

- créer une production collective avec d'autres élèves du même niveau d'enseignement que le sien ou un niveau différent (d'une école ou d'un collège) en utilisant le partage d'un service de l'ENT, partage créé par l'enseignant ou par lui-même.
- sauvegarder ces productions collaboratives dans son espace personnel dans un format autorisant une réutilisation des documents afin de les faire évoluer.
- conserver ces productions lors des changements d'année y compris lors du passage de l'école au collège.

Un professeur doit pouvoir :

- demander à des élèves scolarisés indifféremment dans le 1er degré ou le 2d degré une production collaborative ou coopérative en utilisant un service de l'ENT imposé ou laissé au choix des élèves ; dans ce cas L'ENT adresse une notification aux élèves.
- pouvoir disposer de ces productions dans un format permettant de les faire évoluer.

Indicateurs de réussite :

- Nombre d'écoles bénéficiant d'un ENT socle
- Nombre de productions collectives cycle 3

¹ Gestionnaire d'accès aux ressources

² Banques de ressources numériques pour l'école

↳ Cible 2.2 : Encourager la création de territoires d'innovations numériques

Les incubateurs académiques sont des structures d'écoute et d'impulsion des initiatives locales, habilitées à recevoir l'expression de besoins ou de propositions à visées pédagogique, éducative et de simplification administrative.

L'incubateur académique Aquil@b permet d'accompagner et de structurer des projets numériques à visée pédagogique. Aquil@b contribue à mettre en place des partenariats permettant à l'académie d'être actrice dans la production d'outils, de ressources ou de services numériques en lien avec l'université et les entreprises de la filière du numérique éducatif.

Toutes les actions développées dans l'académie de Bordeaux permettent la construction d'un réseau de territoires éducatifs d'innovations numériques.

Action 2.2.1 – Animer le projet e-Fran Persévérans :

En septembre 2016, 22 projets e-Fran ont été lancés afin de mobiliser les acteurs de terrain de 15 académies dans le développement d'une culture partagée autour des enjeux de l'éducation à la société numérique. Il s'agit non seulement de qualifier et de valider des pratiques d'enseignement et d'apprentissage avec le numérique, mais aussi de poser les problèmes de la transition numérique de l'École, dans des termes tels qu'ils puissent être scientifiquement traités. Ces projets bénéficient d'un soutien financier du Programme d'investissement d'avenir (PIA) à hauteur de 20 M€, l'un d'eux concerne notamment la robotique pédagogique : le projet Persévérans.

Le projet Persévérans réunit plusieurs équipes de chercheurs et des enseignants avec leurs élèves dans 75 écoles, collèges et lycées de toute la région aquitaine pour expérimenter et évaluer les effets réels des usages numériques à l'école.

Le projet porte sur les usages des robots pour développer la maîtrise de la programmation informatique et la créativité, des tablettes pour améliorer les pratiques expérimentales et les performances en mathématiques dès l'école maternelle et enfin des fablabs pour apprendre à gérer des projets de fabrication d'objets pluritechnologique.

C'est à travers ce projet qu'est née l'idée d'organiser la Coupe du monde de robotique en France à Bordeaux en 2020.

Objectifs 2018-2019 :

- Développer l'interdisciplinarité des projets robotiques
- Mettre en place une structure de concours académique transposable aux autres académies

Indicateurs de réussite :

- Nombre de projets interdisciplinaires
- Nombre d'établissements impliqués

Action 2.2.2 – Accompagner le Cluster EdTech Nouvelle Aquitaine :

Le cluster EdTech Nouvelle Aquitaine est née de la volonté du Ministre de faire de la France un pays à l'avant-garde en matière de EdTech. Il réunit des acteurs institutionnels et des acteurs du monde économique, du monde de la recherche, du monde universitaire et du monde de la formation professionnelle. L'année 2017-2018 a permis de structurer le Cluster EdTech Nouvelle Aquitaine (Recherche d'une adresse accueillant le siège social, dépôt des statuts, assemblée constitutive, demande de SIREN), de le mettre en condition opérationnelle et de lancer la phase d'adhésion des membres au cluster.

Le 03 et le 04 Mai 2018 a eu lieu la première rencontre « EdTech et Acheteurs » organisée par le Cluster EdTech Nouvelle Aquitaine. Les objectifs principaux de cette première rencontre ont été de conseiller les startups des EdTech déjà existantes et suffisamment matures pour accéder au marché de l'éducation, de détecter les nouveaux services et outils en développement par les startups et enfin, de promouvoir les initiatives territoriales facilitant l'accès au marché de l'éducation. Ces rencontres ont vocation à se déployer sur d'autres territoires.

Objectifs 2018-2019 :

- Développer la culture numérique des acteurs de l'éducation pour faciliter l'intégration des EdTech dans la pédagogie ;

- Créer les conditions du rapprochement avec les structures institutionnelles départementales, régionales et nationales ;

Indicateurs de réussite :

- Nombre de membres du cluster ;
- Nombre de manifestations organisées par le cluster.

Action 2.2.3 – Développer et accompagner la création de lieux d'éducation associés :

Les lieux d'éducation associés (LEA) sont des lieux à enjeux d'éducation, rassemblant un questionnement des acteurs, l'implication d'une équipe de recherche, le soutien du pilotage de l'établissement, et la construction conjointe d'un projet dans la durée.

L'année 2017-2018 a vu la création d'un premier LEA au collège Daniel Argote d'Orthez autour de la thématique de la forme scolaire : « Repenser les espaces d'apprentissage, de l'espace collaboratif à l'espace enrichi ». Le collège est suivi par le laboratoire de recherche UMR Éducation Formation Travail Savoir (EFTS, MA 122) de l'Université de Toulouse Jean Jaurès.

Le contexte est celui d'un établissement où des professeurs ont adopté de nouvelles postures pédagogiques privilégiant la mise en activité des élèves dans et hors la classe (classes inversées, îlots de travail coopératif) et mènent une expérimentation Collège'Lab d'utilisation des téléphones portables des élèves (Byod) et utilisent les outils numériques pour la captation de son, d'images, de vidéo et le travail collaboratif.

Les questions que se posent les équipes enseignantes sont : Comment adapter leur pédagogie à cette situation nouvelle ? Comment s'adapter aux modifications de l'espace ? Quelle place pour le numérique ? Quels enseignements retirer de cette expérience pour aller plus loin ?

Ce premier lieu d'éducation associé a vocation à faire naître dans l'académie une réflexion centrée sur l'intégration du Byod dans la pédagogie. D'autres lieux d'éducation associé sont à créer dans l'académie en lien avec la robotique pédagogique notamment.

Objectifs 2018-2019 :

- Accompagner la création de lieux d'éducation associés dans les territoires

Indicateurs de réussite :

- Nombre de lieux d'éducation associés

<p>↳ Cible 2.3 : Développer la formation à distance des enseignants</p>

La Dane accompagne l'évolution des postures des formateurs et des enseignants en définissant des actions de formation au et par le numérique inscrite au plan académique de formation. Une partie de ces actions de formation se font en partie ou totalement « à distance » via la plateforme M@gistere.

Afin de développer l'offre actuelle de formation individuelle, l'année 2017-2018 a vu la création d'un l@b de la formation hybride constitué d'un espace de co-working permettant d'accueillir les enseignants formateurs disciplinaires dans l'hybridation des parcours de formation et d'un médial@b pour enrichir les parcours de capsules vidéo, de la prise de vue à la post-production.

La mise en œuvre des sessions de formations disciplinaire est maintenant facilitée par la création d'un réseau de gestionnaires disciplinaire.

Objectifs 2018-2019 :

- Activer le réseau des gestionnaires disciplinaire
- Accompagner les formateurs académiques dans la création de parcours M@gistere disciplinaire

Indicateurs de réussite :

- Nombre de sessions de formation hybride ou à distance
- Nombre de parcours créés.

↳ Cible 2.4 : Évaluer la performance du système éducatif par le numérique

L'évaluation et la mesure des performances du système éducatif contribue à l'évaluation des politiques publiques conduite par le ministère de l'éducation nationale. Développer une culture de l'évaluation est une des conditions nécessaires qui permettra de faire progresser notre système éducatif.

Le numérique permet aujourd'hui de faciliter la passation des épreuves nécessaires à l'évaluation continue de la performance du système éducatif.

En plus de diffuser sur les territoires la nouvelle forme d'évaluation des compétences numériques des élèves, la délégation académique au numérique prend en charge depuis cette année les évaluations internationales de l'IEA (International association for the evaluation of educational achievement) PISA, ICILS et TIMSS pour le second degré ; PIRLS et eTIMSS pour le premier degré. Sur ces évaluations, le DAN assure le rôle de coordinateur académique responsable des évaluations internationales. Les cinq référents départementaux assurent le rôle d'administrateurs de test départementaux.

Pour ce qui concerne les évaluations nationales, la DANE prend en charge les évaluations second degré (ELAINE, Bridge Cèdre MATHS fin de 3^{ème}) et premier degré (Cèdre Sciences École, Bridge Cèdre Sciences École, CP 100% réussite).

Objectifs 2018-2019 :

- Simplifier la mise en œuvre des évaluations nationales notamment par la mise en place d'un système de gestion de flotte adapté
- Optimiser les procédures

Indicateurs de réussite :

- Nombre d'évaluations
- Nombre d'élèves évalués

↳ Cible 2.5 : Faire du numérique un levier d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers

La loi de 2013 décrit une ambition pédagogique affirmée pour la réussite de tous les élèves et des parcours scolaires adaptés pour une meilleure insertion sociale et professionnelle. C'est à l'École, aux équipes éducatives dans le cadre de leurs projets d'établissements, à s'adapter aux besoins des élèves et à mettre en place les dispositifs nécessaires. Deux axes guident notre action dans ce domaine.

La prise en compte des troubles de leurs élèves par les enseignants demande une attention particulière à leurs besoins voire une adaptation des documents pédagogiques. Cette adaptation, si elle se met en place pour ces élèves à besoins éducatifs particuliers, est utile à tous les élèves de la classe. Les ressources numériques (outils, contenus, services) adaptables sont particulièrement précieuses. Il est donc indispensable de les rendre accessible à tous.

Dans le cadre de l'incubateur académique Aquil@b, la délégation académique au numérique accompagne le déploiement de robot de téléprésence dans les territoires. Ces robots sont destinés à des enfants empêchés, c'est-à-dire des enfants temporairement éloignés de leur classe, pour raisons médicales. L'objectif est de permettre à l'élève de conserver un lien social avec l'école, pour éviter une rupture complète et un décrochage. Une première expérience aura lieu l'an prochain sur le territoire des Landes en lien avec le SAPAD.

Objectifs 2018-2019 :

- Assurer la diffusion de ressources numériques adaptés aux élèves à besoins éducatifs particuliers
- Développer l'utilisation pédagogique de robots de téléprésence dans les territoires

Indicateurs de réussite :

- Nombre de ressources
- Nombre de robots de téléprésence

Ambition 3 - S'appuyer sur un schéma de cohérence partagé pour accompagner les politiques territoriales.

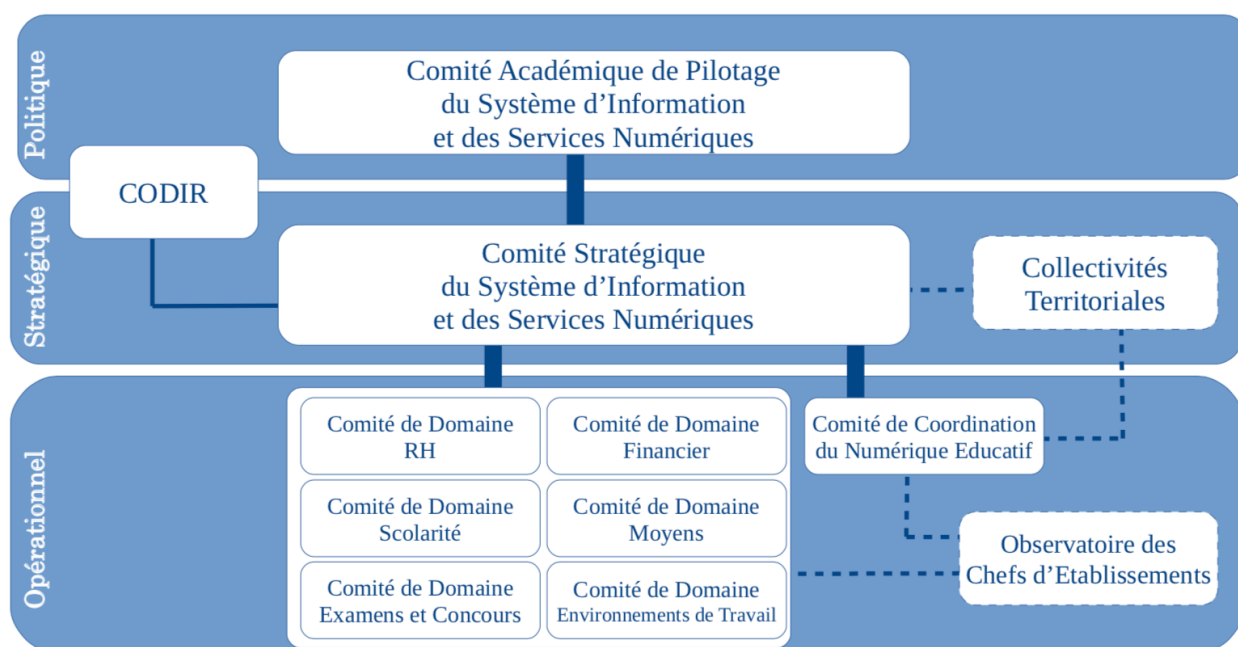
↳ Cible 3.1 : S'adosser au nouveau cadre stratégique pour le système d'information et les services numériques

L'académie de Bordeaux met en place un nouveau « **cadre stratégique pour le système d'information et les services numériques** » à la rentrée prochaine. Dispositif de pilotage souple et efficient aligné sur la politique arrêtée par la gouvernance académique, il est destiné à permettre l'accompagnement du déroulement du projet académique en garantissant une complète prise en compte des orientations régionales et nationales.

Ce nouveau cadre stratégique pour le système d'information et les services numériques a pour ambition de répondre aux six enjeux suivants :

- Maintien en conditions opérationnelles : garantir que tout l'existant fonctionne de manière optimale, incluant les processus de maintenance matérielle et logicielle.
- Optimisation, innovation : proposer une offre de services améliorant l'existant ou basée sur de nouveaux composants.
- Alignement de l'offre de services sur la stratégie académique : s'adapter aux nouveaux contextes ou aux contextes faisant l'objet de réformes.
- Sécurité et protection des données : garantir le meilleur niveau de maîtrise des risques.
- Accompagnement des usages : proposer les mesures visant à faciliter les usages des services numériques.
- Gestion de la compétence : disposer en tout temps de la compétence nécessaire à la maîtrise des environnements techniques en adoptant une approche prévisionnelle.

L'illustration ci-dessous présente la comitologie globale dédiée au système d'information et aux services numériques :



Le **comité académique de pilotage du système d'information et des services numériques** est présidé par le recteur. Il est réuni au moins une fois par an pour dresser le bilan de la mise en œuvre des feuilles de route. Il fixe le cap. Son rôle est de procéder à l'évaluation des opérations engagées à travers les feuilles de route et de rectifier la trajectoire en cas de besoin.

Le **comité stratégique du système d'information et des services numériques** est présidé par le secrétaire général. Il siège au moins deux fois par an en session régulière et en tant que de besoin en session extraordinaire pour prendre en compte des cas inhérents à des réformes qui ne pourraient pas être traités dans la fréquence du comité ordinaire par exemple. Son rôle est d'arbitrer les mises en chantier au regard de l'examen des besoins

exprimés, des coûts engendrés et de l'analyse des études de faisabilité. Il est garant de la cohérence des actions. Il arrête les orientations des feuilles de route et prononce les mises en chantier.

Le cas du numérique éducatif est traité de manière particulière avec un **comité de coordination** spécialisé piloté par le délégué académique au numérique éducatif qui intègre la relation avec les collectivités territoriales et qui soumet les orientations au comité stratégique.

Objectifs 2018-2019 :

- Mettre en œuvre le cadre stratégique pour le système d'informations et les services numériques.

Indicateurs de réussite :

- Niveau de réalisation global
- Qualité du service rendu
- Valeur ajoutée des projets

↳ Cible 3.2 : Renforcer les partenariats avec les collectivités territoriales

Si on considère que la formation au et par le numérique est un enjeu majeur, de nombreux facteurs permettent de faire du numérique un outil au service du développement des compétences des élèves et futurs citoyens. Parmi les facteurs de réussites figurent le travail étroit que nous menons avec les collectivités territoriales, un travail de réflexion et de partage d'indicateurs notamment.

Le comité de coordination du numérique éducatif s'appuie sur le cadre stratégique pour le système d'informations et les services numériques. Il doit permettre de construire le dialogue avec les collectivités pour mettre en cohérence les opérations des établissements et des collectivités en lien avec l'encadrement pédagogique.

Objectifs 2018-2019 :

- Mettre en œuvre le comité de coordination du numérique éducatif

Indicateurs de réussite :

- Nombre de projets présentés au comité de coordination mis en œuvre dans les établissements
- Nombre de projets proposés par le comité de coordination retenus par le comité stratégique